

**C.P.A.C. - CONSEIL DE PARENTS  
POUR L'AVENIR DU CONSERVATOIRE  
Conservatoire de Lyon**

*4 montée Cardinal Decourtray*

*69321 LYON Cédex 05*

*Tél : 04 78 22 17 55 et 04 78 34 75 61*

*e-mails : [roger.champ@free.fr](mailto:roger.champ@free.fr)*

*[mascmat@free.fr](mailto:mascmat@free.fr)*

*[www.cpac-lyon.com](http://www.cpac-lyon.com)*

Objet : Hébergement des élèves  
CHAM/CHAD et TMD

Lyon, le 31 mars 2008

À

Monsieur le Directeur de la DRAC Rhône-Alpes  
Monsieur le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes  
Monsieur le Président du Conseil Général du Rhône  
Monsieur le Maire de la ville de Lyon  
Monsieur le Maire du 4ème arrondissement de Lyon  
Madame le Maire du 5ème arrondissement de Lyon  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Lyon  
Monsieur le Président de la FCPE du Rhône  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils de Parents  
d'Elèves FCPE et PEEP de Jean Moulin et Saint Exupéry.  
Madame la Présidente de l'APEC.

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le problème du manque d'accueil et d'hébergement pour les jeunes qui envisagent d'être admis en fin de cursus CHAM/CHAD et en TMD, à Lyon.

Depuis le milieu du mois de février, nous sommes contactés, chaque semaine, par plusieurs familles, habitant hors de l'agglomération Lyonnaise, qui recherchent une solution satisfaisante d'hébergement pour leur(s) enfant(s) se présentant aux concours d'entrée du Conservatoire de Lyon.

Il s'agit principalement de jeunes âgés de 14 à 16 ans souhaitant intégrer les enseignements artistiques musique et danse à horaires aménagés au niveau de la 3me CHAM/CHAD et de la 2de TMD .

Le caractère attractif constitué par la qualité et par le haut niveau d'études artistiques et générales délivrées au sein du pôle constitué par le Conservatoire de Lyon et les établissements scolaires associés (Collèges Jean Moulin et Saint Exupéry, Lycée Saint Exupéry) semble se confirmer.

Les familles qui s'adressent à nous nous l'expriment assez nettement. Elles soulignent également la richesse et la densité des équipements et de la vie culturelle lyonnaise, notamment au niveau de la pratique chorégraphique.

Mais dans les demandes qui nous parviennent on peut relever le souhait assez constant de pouvoir trouver des conditions d'accueil correspondant aux besoins de jeunes adolescents loin de pouvoir être autonomes.

A notre connaissance, le nombre de familles d'accueil, résidant dans un périmètre de proximité avec le conservatoire et les établissements scolaires, est extrêmement réduit.

D'ailleurs, il n'existe pas de réseau organisé, dans ce domaine. Les familles demandeuses n'ont pas de contact sur Lyon. Elles sont très démunies dans leur recherche et nous expriment leur surprise face à l'absence totale de structure d'accueil correspondant à leur attente. En effet, les deux ou trois foyers privés situés sur le 5ème arrondissement, exclusivement réservés aux jeunes filles, pratiquent des tarifs assez élevés, voire dissuasifs, nous dit-on, et présentent des conditions de fonctionnement peu compatibles au rythme d'étude et de travail des élèves du conservatoire ( par exemple: répétitions, auditions, concerts et spectacles en soirée).

En conséquence, nous pensons que les collectivités territoriales et les autorités administratives compétentes devraient se saisir sans attendre de cette question afin d'élaborer des stratégies correspondant aux besoins.

Des solutions d'accueil sont à rechercher, à notre avis, dans le cadre du service public d'éducation et de formation pré-professionnelle, soit en mobilisant ce qui existe actuellement, soit en allant vers la création d'une structure adaptée, située dans un environnement proche, en étant éventuellement intégrée à l'habitat local en cours de rénovation (voir du côté des réalisations collectives en cours à l'emplacement de l'ancien Hôpital de l'Antiquaille ?).

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette affaire et vous demandons de nous tenir informés des suites que vous envisagez .

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs , l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'Administration du CPAC,  
Roger CHAMP, président.